

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 14%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	102	715	572	572	84
		Bacheliers technologiques toutes séries	38	332	265	265	34

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	90	72	72	9	10,7 %
			Masculin	625	500	500	75	89,3 %
			Total	715	572	572	84	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	17	12	12	1	2,9 %
			Masculin	315	253	253	33	97,1 %
			Total	332	265	265	34	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au- delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	6	0	0	0	0 %
				Sans mention	204	146	146	34	43,6 %
				AB	224	218	218	35	44,9 %
				B	146	143	143	7	9 %
				TB	47	46	46	2	2,6 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	628	554	554	78	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	3	0	0	0	
				Sans mention	6	0	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	5	0	0	0	
				TB	6	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	28	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	26	5	5	3	50 %
				AB	8	3	3	1	16,7 %
				B	12	4	4	2	33,3 %
				TB	6	3	3	0	0 %
				TBF	2	1	1	0	0 %
				Total	54	16	16	6	100 %
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	5	2	2	0
			Total		5	2	2	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	11	1	1	0	0 %
				Sans mention	91	43	43	10	29,4 %
				AB	124	115	115	15	44,1 %
				B	86	86	86	9	26,5 %
				TB	20	20	20	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	332	265	265	34	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	514	446	446	61	72,6 %
			En réorientation	126	100	100	16	19 %
			Non scolarisés	48	14	14	6	7,1 %
			Scolarité étrangère	18	7	7	1	1,2 %
			Autres	9	5	5	0	0 %
			Total	715	572	572	84	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	296	240	240	32	94,1 %
			En réorientation	28	20	20	2	5,9 %
			Non scolarisés	6	4	4	0	0 %
			Scolarité étrangère	2	1	1	0	0 %
			Total	332	265	265	34	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	351	330	330	36
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	107	104	104	23
			Autres doublettes	142	113	113	16
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	319	265	265	34
			Autres doublettes	8	0	0	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	58,5 %	60,3 %	60,3 %	48 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	17,8 %	19 %	19 %	30,7 %
		Autres doublettes	23,7 %	20,7 %	20,7 %	21,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
IUT 1 GRENOBLE - BUT - Génie électrique et informatique industrielle (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (4966)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	97,6 %	100 %	100 %	100 %
		Autres doublettes	2,4 %	0 %	0 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Relevés de notes de première et terminale (mathématiques, physiques-chimie, langue vivante 1, enseignements de spécialité). Résultats des épreuves anticipées du Bac.	Bulletins incluant les appréciations de l'équipe pédagogique.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail - Autonomie dans le travail - Travail en groupe	Appréciation des professeurs et du conseil de classe. Fiche Avenir	Important
Savoir-être	Implication et comportement - Capacité à s'investir et à s'impliquer dans les travaux demandés - esprit d'initiative.	Appréciation des professeurs et du conseil de classe, absentéisme, comportement.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Existence d'une motivation formulée par le candidat dans le projet de formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour la démarche scientifique	Activités péri ou extra scolaires.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers ont été classés sur la base de l'outil d'aide à la décision sur la base de coefficients validés lors des précédentes sessions d'examen des dossiers. Ces coefficients ont été mis à jour pour prendre en compte cette année les épreuves de spécialité anticipées qui ne sont plus anticipées et ajuster la répartition des coefficients à l'image du volume horaire hebdomadaire des enseignements considérés. Certains dossiers (reprises d'études, non scolarisés, parcours non cohérents avec les prérequis attendus) ont été analysés manuellement et ont, pour certains, conduit à un entretien spécifique en visioconférence. Les dossiers ont été examinés lors d'un jury d'admission composés de manière équilibrée d'enseignants du département et de proviseurs de lycées.

Les notes fournies par l'outil d'aide à la décision ont été, pour certains dossiers examinés, modulées suite à l'examen lors du jury des dits dossiers.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission a examiné des dossiers de bonne qualité comme lors des sessions précédentes et d'autres de moins bonne qualité comme lors des sessions précédentes.

Le comportement de l'élève, son sérieux et son assiduité sont des critères importants lors de l'examen des dossiers.

Le projet de formation motivé est pris en compte de manière importante dans l'examen global du dossier de candidature car il permet d'apprécier la connaissance des disciplines enseignées au GEII ainsi que la motivation pour cette spécialité. Cet examen permet aussi de détecter les dossiers pour lesquels le projet de formation n'est visiblement pas en lien avec les attendus (e.g. recette de cuisine en lieu et place d'une présentation du projet du candidat, de la candidate).

La commission recommande aux candidats ayant déjà suivi une formation post-bac et/ou en reprise d'études, d'expliquer leur parcours dans leur projet de formation et de fournir tout document permettant de l'apprécier.

Signature :

JEAN-LUC REBOUD,

Directeur de l'établissement IUT 1 GRENOBLE